

« Améliorer le revenu des agriculteurs : un enjeu national ! »

© 14/09/2017 | 👤 Michel Prugue et Pascal Vine • 📰 Terre-net Média

Michel Prugue, président de Coop de France et Pascal Viné, délégué général de l'organisation, demandent au Gouvernement et à l'Europe de garantir des pratiques commerciales loyales. Dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation, ils formulent dix propositions pour mieux équilibrer les rapports de force entre acteurs de la chaîne alimentaire.



*Pascal Viné,
délégué
général de
Coop de
France, et
Michel
Prugue,
président de
l'organisation,
ont formulé
10
propositions
dans le cadre
des Etats
généraux de
l'alimentation.
(©Coop de
France)*

« **A** l'heure des **Etats Généraux de l'Alimentation**, la question de **l'amélioration du revenu des agriculteurs** se pose de manière aiguë. Les règles du jeu économique ont été bouleversées par la dérégulation de la politique agricole commune. Une véritable analyse sur le partage de la valeur tout au long de la chaîne alimentaire s'impose, elle est d'ailleurs réclamée par tous les acteurs.

Nos agriculteurs sont aujourd'hui confrontés à la volatilité des produits agricoles sur les marchés mondiaux et à de forts différentiels de compétitivité entre pays. Dans ce contexte, il n'est plus possible de raisonner sur la seule base des volumes produits, comme c'était le cas dans le passé. Nous devons à présent intégrer la valeur ajoutée générée en fonction des marchés et des clients auxquels nous livrons.

Pour la coopération agricole, dont les 2 600 entreprises sont possédées par les agriculteurs eux-mêmes, le partage de la valeur fait l'objet en interne d'un débat démocratique basé sur des principes transparents et contrôlables. Pour nos coopératives, l'enjeu de la répartition réside donc dans les relations qu'elles entretiennent avec leurs clients, et en particulier les plus puissants d'entre eux que sont les grands distributeurs.

« **Les consommateurs ne doivent pas croire que l'amélioration de la qualité et de la traçabilité peut se faire à prix constant, aux dépens des agriculteurs.**

Et c'est bien toute la problématique posée par la « guerre des prix » ! Ainsi il suffit d'observer la dernière publicité d'un grand groupe de distribution : « Plus de bio moins cher, c'est plus de bio tout court ! ». Comment vend-on toujours moins cher des produits de qualité ? Soit en les achetant à bas prix en dehors de nos frontières, soit en mettant sous pression les fournisseurs ! Or, il est aisé d'imaginer que ce qui est vrai pour le bio l'est encore plus pour les productions conventionnelles.

Les consommateurs ont raison d'exiger l'origine des produits, de rechercher la proximité et d'être en attente d'une haute qualité sanitaire. Mais ils ne doivent pas croire que tout cela peut se faire à prix constant, aux dépens des agriculteurs.

Le partage de la valeur ne peut être traité seulement par la loi, tant le déséquilibre structurel au sein des filières est immense : 100.000 agriculteurs pour un grand distributeur ! Il nous faut donc construire de nouvelles relations commerciales garanties par un poids économique renforcé des agriculteurs. Pour les Etats Généraux de l'Alimentation, la coopération agricole formule des propositions concrètes : simplification et réorganisation du Code de Commerce, évolution du droit de la concurrence, renforcement de l'organisation économique, accroissement des contrôles, développement de la norme ISO 24000 sur les achats responsables, diversité des circuits de distribution ...

Cette question centrale du fonctionnement de la chaîne alimentaire n'est d'ailleurs pas uniquement un enjeu français, puisque la Commission européenne vient de [lancer une consultation publique](#) sur ce thème.

Nos entreprises attendent du gouvernement et de l'Europe qu'ils garantissent des pratiques commerciales loyales. Car, pour être durable, l'amélioration

du revenu des agriculteurs doit être le fruit de décisions fondées sur des principes économiques, et non sur des principes de redistribution. Il est grand temps de redonner aux agriculteurs le poids économique dont ils ont besoin. C'est une question vitale pour eux, mais aussi pour les consommateurs car, ce qui est en jeu, c'est l'indépendance alimentaire de notre pays ! »

A lire >> [Les coopératives présentent dix propositions pour les Etats généraux de l'alimentation](#)

A lire aussi sur les Etats généraux de l'alimentation >>

Laurent Pinatel (Confédération paysanne): « [Il faut une vraie loi qui redonne du pouvoir aux producteurs](#) »

Stéphane Travert: « [Le consommateur doit être au centre des préoccupations des agriculteurs](#) »

Jérémy Decerle (JA) : « [Faites d'abord appliquer les lois existantes !](#) »

Claude Cochonneau (APCA): « [Un fonds de transition pour aider les producteurs à s'adapter](#) »

Christiane Lambert : « [Nous attendons des frappes chirurgicales sur la LME](#) »

Bernard Lannes (CR) : « [Avec les Etats généraux, le grand cirque est en place](#) »